



ASSOCIATION DES ARTISTES ALPICOIS

<https://www.lesartistesalpicois.com>

44^{ème} SALON DES ARTS DU PECQ

Notre 44^{ème} Salon des Arts se tiendra du Samedi 6 au Dimanche 14 mai 2023 inclus.
Cette exposition accueille peintres, sculpteurs, photographes, amateurs ou professionnels.

Le thème, facultatif, choisi cette année est **Ombre et lumière**

Nous aurons le plaisir de recevoir l'artiste peintre Cécile Guth.

La Salle du Quai 3 dans laquelle se tient habituellement notre Salon des Arts sera indisponible, notre manifestation se tiendra donc au :

**Pôle Associatif Wilson,
6 avenue de la Paix, Le Pecq. (Plan joint)**

Parking gratuit dans la cour du Pôle Wilson

INSCRIPTIONS ET SÉLECTION DES ŒUVRES

Nouveauté importante : la sélection des œuvres se fera préalablement en ligne par le biais d'Internet à l'adresse suivante :

nardi.oreste@yahoo.com

Les personnes ne pouvant envoyer les photos par mail, nous les feront parvenir par la poste avec le chèque de participation de 35 € à l'ordre de : Association des Artistes Alpicois, ainsi que le formulaire d'inscription, **avant le 15 avril 2023**, à l'adresse ci-dessous

Didier Schmitz, 2 avenue du Pasteur MT. L. KING, 78230 Le Pecq.

Les inscriptions reçues après la date limite de réception ne pourront être acceptées.

DÉPÔT DES ŒUVRES, VERNISSAGE

Le dépôt des œuvres aura lieu **le samedi 29 avril 2023, de 10h00 à 18h00** au **Pôle Associatif Wilson, 6 av. de la Paix, Le Pecq.**

Œuvres admises :

En ce qui concerne les tableaux, compte tenu des contraintes d'espace, **deux œuvres par artiste** en format maximum de 81 cm par 65 cm, **ou** trois œuvres de format maximum de 30 x 40 cm **ou** une seule œuvre de format 116 cm.

Pour des raisons de scénographie ou de manque d'espace au moment de l'accrochage, les organisateurs se réservent le droit de ne pas exposer toutes les œuvres présentées.

Les œuvres non sélectionnées seront stockées et retirées pendant ou en fin de salon, les propriétaires seront prévenus rapidement après la délibération du jury.

Les œuvres exposées ne pourront être ni remplacées, ni décrochées par l'artiste pendant la durée du Salon.

Les exposants sont invités au vernissage qui aura lieu **le vendredi 5 mai 2023 à 19h.**

PRÉSENTATION DES ŒUVRES

Les œuvres picturales doivent porter au dos en bas à droite le nom de l'artiste, de manière lisible, le titre de l'œuvre, la technique utilisée et les dimensions. Elles doivent être munies d'une fixation solide permettant leur accrochage : des pitons positionnés **à l'intérieur** du châssis, reliés par une ficelle à 4 ou 5 cm en dessous du châssis supérieur afin de ne pas voir le crochet de la cimaise (pas de fil nylon ou de fil de fer). Le pourtour de chaque œuvre sera muni d'un cache clou.

Un système d'accrochage défaillant ou inexistant constitue un motif de refus d'une œuvre.

Ne sont pas acceptés les sous verres avec agrafes, de même que les copies ou imitations de tableaux notoirement connus.

Les sculpteurs doivent fournir les socles supportant leurs œuvres et procéderont eux-mêmes à leur fixation en accord avec les organisateurs.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ – DROIT À L'IMAGE

L'Association dispose d'une couverture Responsabilité Civile.

Les exposants sont responsables :

- du transport, de la manutention de leurs œuvres et de leurs supports.
- de l'assurance personnelle de leurs œuvres concernant les risques de quelque nature que ce soit (entre le moment du dépôt et celui du retrait officiel des œuvres)

L'exposant s'engage à renoncer à tout recours à l'encontre de l'Association représentée par son Président et contre son Président lui-même.

Les exposants acceptent la reproduction de leurs œuvres sur les supports de communication relatifs au salon (site internet, presse, support médiatique etc.)

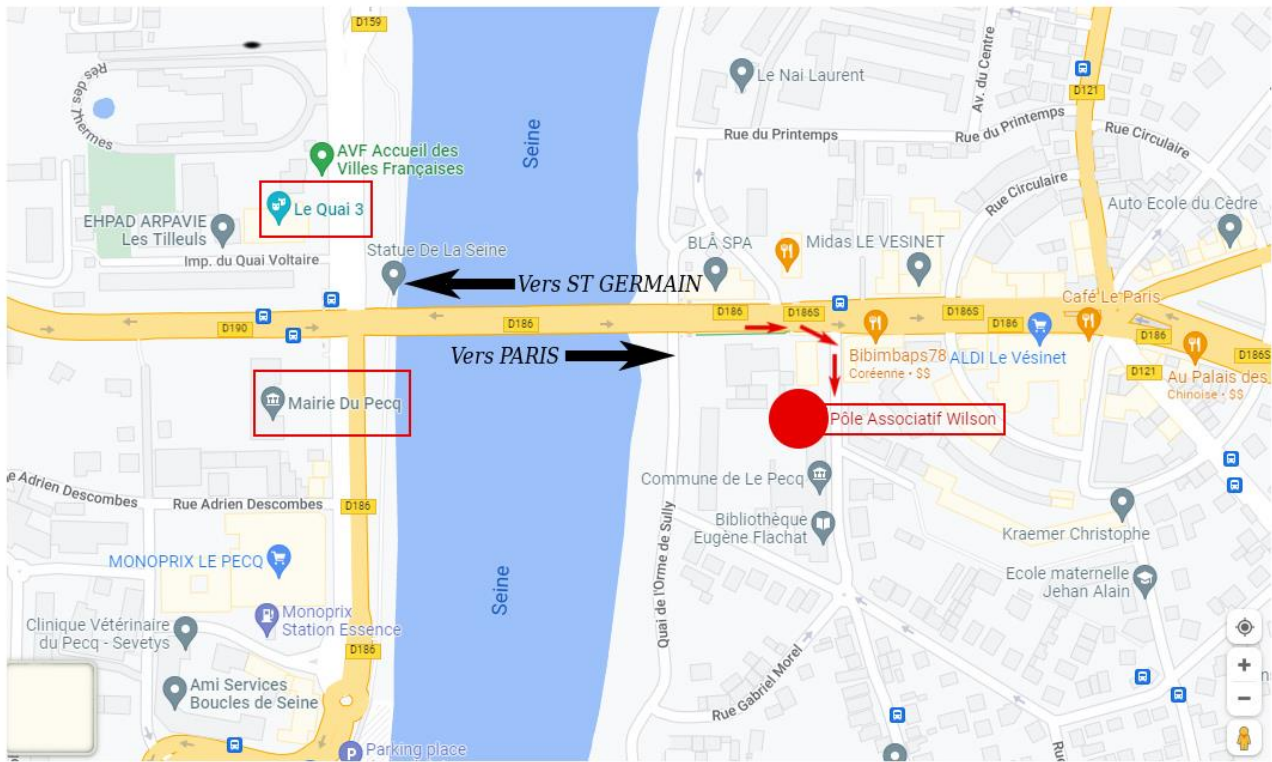
RESTITUTION DES ŒUVRES

Les exposants ou toute personne dûment mandatée (pouvoir manuscrit daté et signé) pourront décrocher leurs œuvres le dimanche 14 mai, à 18 heures après l'attribution du Prix du Public.

Il n'y aura aucune possibilité de stockage au-delà de ce délai.

Toute question relative à la participation au salon sera adressée à

Didier Schmitz, par mail : d.schmitz@hotmail.fr ou par téléphone : 06 95 31 15 45



PARKING GRATUIT DANS LA COUR DU PÔLE WILSON